



Conseil de Développement
de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

Conseil de Développement
de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le Mot du Président

I - Présentation du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

- 1 - Contexte réglementaire et historique
- 2 - Composition du Conseil de Développement
- 3 - Organisation et modalités de fonctionnement

II - Retour sur les saisines et auto-saisines du Conseil de Développement de l'année 2025

III - Projets réalisés et en cours portés par le Conseil de Développement



Gilles Weiskircher
Président du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences



Florence Soriano-Gafiuk
Vice-présidente du Conseil de Développement

INTRODUCTION LE MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est un espace de dialogue entre la société civile, les élus de l'intercommunalité et les citoyens. Il a pour missions d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales, mais aussi de proposer des projets porteurs pour le territoire. Depuis quatre ans, il rassemble mensuellement une quinzaine de personnes, toutes issues de la société civile et cooptées par les élus pour leurs expertises dans des champs très variés. Avec le temps, le conseil de développement est aussi devenu un groupe d'amis, à la fois respectueux des avis de chacun et enthousiastes à œuvrer ensemble. La richesse des échanges qui se tiennent en son sein est sans doute la résultante de cette ambiance à la fois joyeuse, constructive et studieuse.

L'année 2025 a été ponctuée par de multiples et riches travaux. D'abord l'organisation d'une session de formation aux premiers secours en santé mentale. Ces sessions permettent aux secouristes de mieux repérer les personnes en détresse mentale et d'apporter une aide adaptée. Le Conseil de développement a participé également à des travaux avec d'autres Conseils, comme celui de l'Eurométropole de Metz sur la thématique du Service express régional métropolitain Lorraine-Luxembourg. Des échanges avec le Conseil de développement de Forbach, la participation de nos membres à certains travaux du CESER, du Common Ground SaarMoselle, montrent une assemblée citoyenne dynamique et ouverte sur des thématiques globales.

L'année 2025 a vu aussi la reconduction du Festival du patrimoine naturel, piloté par l'Office de tourisme et dont le succès va grandissant. L'année 2026 sera tout aussi riche avec une réflexion sur la valorisation du bénévolat, le bilinguisme et une saisine sur la révision du SCoT.

Je remercie vivement la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, son Président et ses services, pour leur écoute, leur confiance et leur soutien. Avec passion et dévouement pour le territoire, les membres du Conseil de développement travaillent en amont des politiques publiques pour une véritable co-construction au service de nos citoyens.

Gilles WEISKIRCHER

Président du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

I - PRÉSENTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SARREGUEMINES CONFLUENCES



1. Contexte réglementaire et historique

L'article L5211-10-1 du Code Général des Collectivités territoriales rend obligatoire la mise en place d'un Conseil de développement pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences concentrant 65 000 habitants en 2017, est soumise à cette obligation.

Depuis 2002, le Syndicat Mixte de l'arrondissement de Sarreguemines Bitche (SMAS) soutenait l'animation du Conseil de développement commun à la Communauté de Communes du Pays de Bitche et à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Suite aux évolutions législatives, le format du Conseil de développement a été revu en 2017 : d'une centaine de membres comptant des élus intercommunaux, il est passé à une trentaine de membres sans élu.

Par un courrier en date du 18 décembre 2020, la Communauté de Communes du Pays de Bitche a fait part de son souhait de mettre fin à la convention de mutualisation d'un Conseil de développement commun à l'échelle du Pays de Sarreguemines-Bitche.

Il convenait donc reconstituer cette instance, à l'image de l'agglomération sarregueminoise. Ainsi, les élus de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences se sont prononcés en faveur de la création du « Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences » le 18 février 2021.



2. Composition du Conseil de Développement

Les membres de ce Conseil représentent des domaines distincts :

- Economie
- Social
- Culture et monde associatif
- Education et formation
- Sciences et environnement

L'installation des membres du Conseil de Développement a eu lieu le mercredi 2 juin 2021. Florence Soriano-Gafiuk, Directrice de l'INSPE de Sarreguemines a été Présidente du Conseil de Développement de 2021 à 2024. Au cours de l'année 2024, les membres du Conseil de Développement ont élu leurs nouveaux représentants. Le 23 septembre 2024, Florence Soriano-Gafiuk, directrice de l'INSPE de Sarreguemines, et Gilles Weiskircher, représentant du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, ont été respectivement élus à la vice-présidence et à la présidence de cette instance pour un mandat de trois ans.

Le Conseil de Développement a accueilli en 2025 deux nouveaux membres, sur proposition du Conseil de Développement et après validation du Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences :

> Arlette KREMER a rejoint le Conseil de Développement le 24 mars 2025

- Retraitée Personnel de Direction en Lycée Professionnel
- Vice-Présidente de l'Office de Tourisme et Guide
- Vice-Présidente de l'Association Généalogique de Hambach
- Secrétaire du Club Nautique « L'Eau Reine »
- Membre de nombreuses associations et commissions

> Emmanuel RHIM a rejoint le Conseil de Développement le 15 mai 2025

- Infirmier diplômé d'Etat, intervenant à domicile



3. Organisation et modalités de fonctionnement

A son installation, les membres du Conseil de Développement se sont accordés sur une charte de fonctionnement. La méthode de travail lors d'une saisine de la collectivité a également fait l'objet de discussions.

Le Conseil de Développement, une fois sollicité par les élus sur une certaine problématique, pourra développer une première réflexion, qu'il transmettra aux élus et aux services concernés. Les élus pourront par la suite et à la lumière des éléments transmis, développer leur stratégie et aboutir à la rédaction dudit projet. Le Conseil de Développement émettra par la suite un avis consultatif sur la stratégie retenue.

Ce mode de travail permet aux membres du Conseil de Développement d'être force de proposition en amont et de ne pas émettre un avis une fois que l'ensemble des réflexions ont déjà été menées.

II - RETOUR SUR LES SAISINES ET AUTO-SAISINES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANNÉE 2025



► **20 janvier 2025** : réunion de programmation des projets 2025, en préparation de leur présentation au Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences le 22 janvier 2025

► **24 février 2025** : compte-rendu des échanges avec les Conseils de Développement Lorrains dans le cadre de la saisine sur le Service Express Régional Métropolitain (SERM) porté par l'Eurométropole de Metz

► **24 mars 2025** : travail sur le Contrat Local de Santé et le projet de formation de Premiers Secours en Santé Mentale, retour sur le jury du festival communautaire du patrimoine naturel

► **15 mai 2025** : présentation de la démarche de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et échanges sur les attendus

► **7 juin 2025** : matinée culturelle à la Maison des Arts et des Traditions de Rouhling

► **6 octobre 2025** : point d'étape sur le projet autour des Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) et poursuite du travail sur la valorisation du bénévolat

► **03 novembre 2025** : présentation des premiers résultats de la démarche engagée de révision du SCoT

► **08 décembre 2025** : travail prospectif sur la planification des projets à mener en 2026

En moyenne, une quinzaine de membres sont présents aux réunions organisées, notamment en raison de la fréquence des réunions mensuelles qui a fait l'objet d'une programmation sur un an. Ces réunions donnent lieu à des échanges riches, où la parole est bien répartie entre l'ensemble des membres. Ceux-ci sont productifs, investis et volontaires.



Matinée culturelle du 7 juin à la Maison des Arts et des Traditions de Rouhling



III - PROJETS RÉALISÉS ET EN COURS PORTÉS PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Projets réalisés en 2025

► **Organisation de la troisième édition du festival de patrimoine naturel du 19 au 25 mai 2025,**

Pour la troisième édition consécutive et grâce au pilotage de l'Office de Tourisme et à l'engagement de l'ensemble des partenaires, ce festival a permis de proposer, lors de la semaine de la Nature, 11 sorties permettant de valoriser notre territoire et ses ressources naturelles. De nombreux milieux différents ont été mis en valeur : l'étang du Welschhof de Puttelange-aux-Lacs, nos forêts, l'écosystème aquatique de la Blies, la Vallée de la Sarre, etc...



► **Organisation d'une formation de Premiers Secours en Santé Mentale les 6 et 7 novembre 2025**

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est engagée dans un Contrat Local de Santé, permettant de mener des actions ciblées sur le territoire, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que d'autres partenaires institutionnels.

Lors des phases de préparation de ce contrat, une des priorités identifiées a été la santé mentale.

Ce constat est conforme aux enjeux nationaux, l'Etat français ayant déclaré la santé mentale comme La Grande Cause Nationale pour l'année 2025.

Afin de répondre à cet enjeu, le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération a proposé aux élus d'engager un premier projet sur le sujet, en proposant un temps de formation aux **Premiers Secours en Santé Mentale**.

Les 6 et 7 novembre dernier, différents acteurs locaux au contact quotidien avec des usagers du territoire (agents de la Ville de Sarreguemines, de la Mission Locale, de la police municipale de Grosbliederstroff, employés d'AVS Transport, d'Emmaüs, bénévoles des Petits Frères des Pauvres) sont réunis pour une première session animée par Grégory GIRARDIN, infirmier et formateur en Premiers Secours en Santé Mentale.



APPRENDRE À AIDER

Projets en cours pour l'année 2026

Les projets menés par le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en 2026, s'inscrivent dans la continuité des travaux menés en 2025. Les voici :

► **4^{ème} du festival du patrimoine naturel** organisé du 19 au 25 mai 2025 par l'Office de Tourisme communautaire

► Travail sur la **valorisation des associations** et plus particulièrement du **bénévolat** sur le territoire.

Saisines prévues pour l'année 2026

Le Conseil de Développement poursuivra son engagement dans le processus de concertation d'élaboration du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. En parallèle, il sera également sollicité sur le renouvellement de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** couvrant les thématiques de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'animation de la vie sociale, de la parentalité et de l'accès aux droits sur le territoire.

